

BSV n°7 – 10 avril 2019

À RETENIR CETTE SEMAINE

PHENOLOGIE.....p2

POMMIERp2

Pucerons : conditions défavorables

Tavelure : risque élevé

Oïdium : peu favorable cette semaine

Feu bactérien : conditions peu favorables

POIRIER.....p4

Psylles : larves jeunes et larves âgées selon secteurs

Phytopte à galles : symptômes visibles, peu préjudiciable

PRUNIERp5

Pucerons : à surveiller après la floraison

Moniliose : période humide à risque

POMMIER-PRUNIERp6

Hoplocampes : risque en prune, sortir les pièges en pomme

TOUS FRUITIERSp6

Chenilles : premières observations de dégâts isolés

MESSAGE ABEILLES



TOUS FRUITIERS

Phénologie

Pommier : E à E2, variétés précoces F2

Poirier : F à G

Prunier : EF à G

Cerisier : F à G



POMMIER



Œufs de syrpe sur les jeunes feuilles, petits bâtonnets en forme de grains de riz

1 Tavelure

a. Observations

Les conditions humides se poursuivent et restent favorables aux contaminations malgré les températures fraîches.

b. Analyse de risque

Le modèle Rimpro annonce des contaminations sur l'ensemble des stations météo fonctionnelles sauf à Tagsdorf. Les indices RIM sont repris dans le tableau ci-dessous.

Le tableau ci-dessous indique le risque tavelure selon les postes, d'après le modèle Rimpro au 10 avril 2019 à 5h

En vert, pas de risque

En jaune, risque moyen à faible

En orange, risque moyen à fort

En rouge, risque élevé

Site	Contamination le 10/04 à 5 H	Prévision Rim max pour le 11/04
<u>Schoenenbourg</u>	En panne	
Seebach	Début de conta Rim < à 100	600
Riedseltz	Début de conta Rim < à 100	600
Steinseltz	Début de conta Rim < à 100	600
Kriegsheim	Début de conta Rim < à 100	600
Rottelsheim	Début de conta Rim < à 100	600
Duntzenheim	Conta en cours Rim > à 300	500 à 600
<u>Neugartheim</u>	Conta en cours Rim > à 300	500 à 600
Schnersheim	Conta en cours Rim > à 300	500 à 600
Furdenheim	Conta en cours Rim > à 300	500 à 600
Westhoffen	Conta en cours Rim > à 300	500 à 600
Bergbieten	Conta en cours Rim > à 300	500 à 600
Balbronn	Conta en cours Rim > à 300	500 à 600
Traenheim	Conta en cours Rim > à 300	500 à 600
Obernai	Conta en cours Rim > à 300	500 à 600
Saint Pierre	En panne	
Bergheim	Conta en cours depuis plus de 24 H RIM > à 300	600
Bennwihr	Rim < à 100	400
Sigolsheim	Rim < à 100	400
Munwiller	Perte de réseau le 7 à 14H30	
Tagsdorf	Pas de pluie, pas d'éjection pas de conta	

2 Oïdium

a. Observations

L'observation des symptômes est en hausse cette semaine puisque plusieurs parcelles ont été signalées avec la présence d'environ 4 pousses oïdiées sur 50.

b. Analyse de risque

Les conditions météorologiques humides et fraîches ne sont pas favorables cette semaine. Le risque sera en hausse dès le retour du soleil alternant avec des nuages.

3 Feu bactérien

a. Observations

Les fleurs et les jeunes pousses sont sensibles aux contaminations.

b. Analyse de risque

Cette semaine, les conditions ne sont pas favorables avec des températures maximales inférieures à 15°C. Se reporter au bulletin précédent pour connaître les conditions météorologiques favorables.

Retrouver la description des symptômes et des mesures de lutte dans la fiche descriptive qui accompagne ce bulletin ou sur le site internet de la fredon-alsace.fr

Les symptômes se caractérisent par un flétrissement ou dessèchement des jeunes pousses recourbées en crosse. La prophylaxie consiste à supprimer les parties atteintes en taillant à 70 cm sous les symptômes.



POIRIER

1 Psylles

a. Observations

Les conditions humides ne facilitent pas l'observation des larves, souvent présentes dans les pièces florales ou dans l'enroulement des jeunes feuilles en cours d'ouverture. Le stade majoritaire observé est celui des larves âgées dans la plupart des parcelles en centre alsace et dans le secteur de Brumath. Les larves jeunes de couleur jaunes sont encore observées dans les parcelles de l'Outre-Forêt et de Westhoffen-Traenheim. Dans le réseau, le pourcentage de pousses occupées varie entre 8% pour les parcelles protégées et 80% dans les parcelles non protégées. Dans une parcelle du réseau du secteur de Westhoffen-Traenheim-Balbronn, le stade est un peu plus avancé avec la présence de nouvelles pontes fraîches. La seconde génération va s'amorcer dès la hausse des températures prévues en fin de semaine prochaine.

b. Analyse de risque

Il s'agit d'attendre la fin de la floraison pour à nouveau évaluer le risque. Les punaises anthocorides sont les auxiliaires les plus efficaces contre le psylle.

Il existe des produits de biocontrôle que vous trouverez dans la liste ci-dessous :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/méthodes-de-lutte/biocontrôle>

2 Phytopte à galles

a. Observations

Les symptômes sur feuilles sont maintenant observés sur plusieurs parcelles.



Galles rouges sur feuille

b. Analyse de risque

La période de risque est dépassée. Les symptômes seront visibles tout l'été car l'acarien va se développer dans l'épaisseur de la feuille. Il est donc hors d'atteinte jusqu'à sa migration en automne. La prophylaxie consiste à éliminer les feuilles atteintes. Ce ravageur est souvent peu préjudiciable sauf dans les cas particulier ou l'ensemble des feuilles est attaquée.

Il existe des produits de biocontrôle que vous trouverez dans la liste ci-dessous :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/méthodes-de-lutte/biocontrôle>



PRUNIER

1 Pucerons

a. Observations

Il n'y a pas d'évolution des foyers de pucerons en raison des températures fraîches.

b. Analyse de risque

Il s'agit d'attendre la fin de la floraison pour à nouveau évaluer le risque.

2 Moniliose

a. Observations

La floraison est une période à risque en cas de pluie.

b. Analyse de risque

Le stade est sensible jusqu'à la chute des pétales et les conditions météorologiques humides sont favorables aux contaminations.



1 Hoplocampe

a. Observations

Le stade sensible de la floraison est encours pour les pruniers et les poiriers. Il n'est pas encore atteint pour les pommiers.

b. Analyse de risque

Le risque est possible dans les parcelles en fleur, notamment dans les parcelles à historique et les parcelles à faible potentiel floral. Sortir les pièges blancs englués pour les pommiers afin de couvrir la période de floraison à venir.



Piège blanc englué



1 Chenilles phytophages

a. Observations

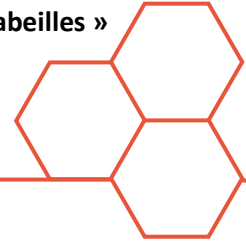
Un premier signalement isolé de dégâts de chenilles de maximum 5 mm a été remonté sur le secteur de Westhoffen-Traenheim-Balbronn en pommier.

b. Analyse de risque

Le stade sensible est en cours pour l'ensemble des espèces mais les conditions sont peu favorables. Poursuivre la surveillance des chenilles, notamment en cerisier, particulièrement sensible aux chenilles et refaire un point après la floraison.

Durant toute la période de floraison, il est important de respecter la « réglementation abeilles »

LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS LES !



L'arrêté « Abeilles » de 2003 qui régleme les conditions d'application des insecticides et acaricides est susceptible d'être modifié. Tenez-vous informés de l'évolution de la réglementation avant d'effectuer vos traitements.

1. Dans les situations proches de la floraison, sur colza, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir** par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, la **mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles**. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles**. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Afin d'assurer la pollinisation**, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**.

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » sur le site <http://itsap.asso.fr> et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) »

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet
de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>



**ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST, SUR LA
BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU ARBORICULTURE :**

La Chambre d'Agriculture d'Alsace, le Comptoir Agricole, la FREDON Alsace, les Producteurs.

Rédaction : Stéphanie FREY, FREDON Alsace et Marie-Laure SCHNELL, Chambre d'Agriculture d'Alsace.

Crédits photos : FREDON Alsace et Chambre d'Agriculture Alsace

Coordination et renseignements :

Claire COLLOT, Tél. : 03 83 96 85 02. Courriel : claire.collot@grandest.chambagri.fr

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, abonnez-vous ici :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/abonnez-vous-gratuitement-a-nos-bsv/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère chargé de l'Environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.